

Communiqué de presse
Paris, le 15 octobre 2025

Forte baisse du tabagisme en France : en 10 ans, 4 millions de fumeurs quotidiens en moins

Les premiers résultats issus du Baromètre de Santé publique France mettent en évidence une forte diminution du tabagisme et du tabagisme quotidien, après la stagnation observée pendant la pandémie de Covid-19.

Depuis le lancement du premier Programme national de réduction du tabagisme en 2014, le nombre de fumeurs quotidiens de 18 à 75 ans a diminué de 4 millions. La proportion de fumeurs quotidiens parmi les 18-75 ans est passée de 28,6% (2014) à 18,2% (2024). Le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives (MILDECA) et Santé publique France saluent une avancée majeure pour la santé publique, rendue possible grâce à la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs de santé engagés dans la lutte contre le tabac.

Une baisse marquée de la consommation de tabac

En 2024, parmi les 18-75 ans en France hexagonale, la prévalence du tabagisme s'établit désormais à 25% contre 32% en 2021, et celle du tabagisme quotidien 18% contre 25% trois ans plus tôt.

Ces évolutions parmi les adultes sont cohérentes avec les évolutions observées parmi les adolescents, où le tabagisme a nettement diminué depuis le début des années 2000¹, les fumeurs quotidiens parmi les jeunes de 17 ans représentant 15,6% de cette population en 2022 contre 25,1% en 2017. Cette baisse est désormais également observée parmi les jeunes adultes, avec 18% de fumeurs quotidiens parmi les 18-29 ans en 2024, proportion en nette baisse par rapport à 2021 (29%). La part de personnes n'ayant jamais fumé continue de progresser pour atteindre 44% en 2024.

La mobilisation coordonnée des acteurs, moteur d'une baisse historique du tabagisme

Depuis le lancement du premier Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) en 2014, le nombre de fumeurs quotidiens de 18 à 75 ans a diminué de 4 millions. L'objectif du Programme national de lutte contre le tabac 2023-2027 visant à réduire la prévalence du tabagisme quotidien à 20% d'ici 2027 a non seulement été atteint, mais largement dépassé dès 2024. La baisse observée depuis 10 ans est le résultat de nombreuses mesures de lutte contre le tabac mises en place par les plans nationaux successifs : paquet neutre, hausse des prix du tabac, dénormalisation de la consommation par l'extension des espaces sans tabac, remboursement des traitements de substitution nicotinique, renouvellement des actions de prévention avec notamment la création de *Mois sans tabac* en 2016 ou le déploiement des programmes de renforcement des compétences psychosociales (CPS).

« La baisse historique du tabagisme, chez les adultes comme chez les plus jeunes, montre qu'une politique globale, ambitieuse et continue, réunissant les pouvoirs publics, les professionnels et les associations porte ses fruits. Les financements mobilisés par le Fonds de lutte contre les addictions permettent de soutenir, à l'échelle nationale comme au niveau local, de nombreux projets dont on mesure aujourd'hui l'efficacité pour dénormaliser le tabac, prévenir sa consommation et aider les fumeurs à arrêter » déclare le Dr Nicolas Prisse, Président de la MILDECA.

Une baisse globale importante, mais des inégalités sociales et territoriales qui persistent

Néanmoins, le tabagisme reste fortement marqué par les inégalités sociales et territoriales. En effet, le tabagisme quotidien reste deux fois plus fréquent chez les ouvriers que chez les cadres (25% contre près de 12%), et trois fois plus élevé parmi les personnes en difficulté financière (30% contre 10% chez celles se déclarant à l'aise). Les personnes au chômage sont également plus touchées (près de 30% contre 19% chez les actifs occupés).

¹ Enquêtes Espad et Escapad, Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT)

À l'échelle régionale, la prévalence du tabagisme quotidien demeure plus élevée dans le Grand-Est, en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La prévalence est significativement moins élevée dans les régions Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que dans les DROM, sauf à la Réunion.

Des résultats cohérents avec l'évolution d'autres indicateurs

Ces premiers constats doivent être interprétés avec précaution, car la méthode de l'enquête a été ajustée en 2024 avec notamment l'introduction d'un nouveau mode de collecte par internet. Cependant, les résultats sont en phase avec d'autres données disponibles. **Les livraisons de tabac aux buralistes ont reculé de 24% entre 2021 et 2024.** Dans le même temps, les **ventes de traitements d'aide au sevrage tabagique ont progressé de 29% depuis 2021**, témoignant d'une dynamique favorable de réduction de la consommation.

L'envie d'arrêter de fumer et les tentatives d'arrêt

En 2024, 55% des fumeurs quotidiens souhaitent arrêter de fumer. Cette envie est plus marquée chez les 40-49 ans, ainsi que chez les personnes diplômées au-delà du baccalauréat et les cadres ou professions intermédiaires.

En 2024, 17,3% des fumeurs quotidiens de 18-79 ans déclarent avoir fait une tentative d'arrêt d'au moins une semaine au cours des 12 derniers mois. Les fumeurs les plus diplômés, les cadres et les étudiants sont ceux qui essaient le plus d'arrêter, soulignant l'importance des dispositifs de prévention et d'accompagnement qui doivent continuer à être adaptés afin de mieux accompagner les fumeurs plus vulnérables sur le plan socio-économique.

« La baisse du tabagisme observée en 2024 marque une avancée majeure pour la santé publique. Elle confirme l'efficacité des politiques de lutte contre le tabac menées depuis plusieurs années. Les fortes inégalités sociales de consommation appellent toutefois à poursuivre et à renforcer nos actions, afin que les bénéfices de cette tendance profitent à l'ensemble de la population. Mois sans tabac, porté par l'agence, commence dans quelques jours. Cette opération basée sur l'accompagnement et le collectif a démontré son efficacité auprès des fumeurs. »

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France et Pr Didier Lepelletier, Directeur général de la Santé

Le Mois sans tabac, une opportunité pour concrétiser son envie d'arrêter de fumer

Alors qu'une baisse historique du tabagisme se confirme, Santé publique France et le ministère chargé de la Santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie, lancent la 10^{ème} édition du défi Mois sans tabac, à partir du samedi 1^{er} novembre 2025.

Pour soutenir les participants, **Mois sans tabac** propose :

- **Un site dédié** (mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr) avec des conseils personnalisés et un suivi quotidien.
- **L'application Tabac info service**, pour un accompagnement 24/7.
- **Le 39 89**, un numéro pour un soutien gratuit et personnalisé par des tabacologues.
- **Des kits d'aide à l'arrêt**, disponibles gratuitement en pharmacie et à la commande sur le site de l'opération.
- **Des actions de terrain, sous l'égide des Agences régionales de santé** : stands d'information, ateliers et événements dans toute la France, en collaboration avec les professionnels de santé, les employeurs et les commerces de proximité.

CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Céline Coulaud : 01 41 79 68 22 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

Direction générale de la Santé : presse-dgs@sante.gouv.fr

01 87 05 92 12

MILDECA : communication.mildeca@pm.gouv.fr

Marie-Laure Lalère : 01 42 75 69 48 – 06 83 28 77 59